

Association PI, Région Trois Lacs

Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale du 23 mars 2017 au Château de Boudry

Le Président	M. Boris Keller
Participants	30 membres, selon liste de présences
Invités	MM. Sébastien Cartillier (Station viticole cantonale) et Patrick Vaudroz (SAGR)
Orateur	M. Aloïs Cachelin (CNAV)
Excusés	Plusieurs invités et membres, selon liste
Secrétariat	M. Gilles Aeschlimann (procès-verbal)

Ordre du jour

1. Appel et désignation des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 2016 (*disponible sur www.cnav.ch, Partenaires, PI 3 Lacs*)
 3. Admissions et démissions
 4. Rapport du président
 5. Finances :
 - 5.1 Présentation des comptes 2016
 - 5.2 Rapport des vérificateurs
 - 5.3 Acceptation des comptes 2016
 - 5.4 Cotisations et budget 2017
 6. Élection et nominations
 - 6.1 Élection des membres du comité
 - 6.2 Élection des membres de la commission de contrôle
 - 6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant
 - 6.4 Nomination de représentants à l'AG de Vitiswiss
 - 6.5 Nomination d'un vérificateur-suppléant à l'AG de Vitiswiss
 7. Rapport ANAPI
 8. Actualités PI et phyto par Sébastien Cartillier
 9. Informations Projets Qualité du Paysage par Aloïs Cachelin (CNAV)
 10. Divers
-

1. Appel et désignation des scrutateurs

Le président ouvre la séance en saluant les invités et les membres et en nommant les personnes excusées.

Le président met l'ordre du jour en discussion. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2 membres sont nommés scrutateurs: MM. Denis Meier et Christian Loeffel

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2016

Les membres approuvent le procès-verbal à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son auteur.

3. Admissions et démissions

Le président annonce :

Pour l'année 2016 les admissions suivantes:

- Chervet Jean-Daniel, Praz (Vully)
- Hôpital Pourtalès, par M. David Houlmann, Cressier
- Junod Michel, Fresens

Pour l'année 2016, les démissions suivantes:

- Ischi Pierre-André, Môtier (Vully)
- (membres passifs : Rossel Christian et Perret Blaise)

Pour l'année 2017, les démissions suivantes :

- Domaine de Montmollin, Auvernier (reconversion Bio)
- Guillod Cédric, Praz (reconversion Bio)
- Kuffer Christian, Boudry (reconversion Bio)

4. Rapport du président

Le président débute son rapport en relevant le pourcentage en augmentation des exploitations en mode bio et biodynamie. Il met en avant le travail de Vitiswiss qui s'investit pour un développement responsable et durable de la viticulture. Les prochains défis de la viticulture PER sont de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que d'arriver à produire des vins sans résidus.

Concernant les filets de protection de la vigne, il recommande de faire preuve d'ouverture d'esprit car avec le dialogue on arrive à de bons résultats, comme cela a été le cas avant les vendanges 2016.

Les discussions ont démarré avec IP-Suisse, afin de voir si une production de vins labellisés IP-Suisse est envisageable.

Au niveau de l'OFAG un système de production est mis en consultation, avec moins d'herbicides et une contribution possible de Fr. 800.- par hectare. Un inconvénient serait la complexité à contrôler un tel système.

Il conclut en remerciant le comité, les membres présents, MM. Cartillier et Aeschlimann et souhaite une belle année viticole 2017 à toutes et tous.

Les membres approuvent ce rapport par applaudissements.

5. Finances:

5.1 Présentation des comptes 2016

M. G. Aeschlimann présente les comptes 2016 clôturés avec un bénéfice de Fr. 29.20. Le bilan au 31.12.2016 montre une fortune s'élevant à Frs 16'906.22.

5.2 Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs, soit MM. Cédric Banderet et Tristan Buhler, est lu à l'assemblée. Il en ressort que les comptes ont été vérifiés le 22 mars 2017 et qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

5.3 Acceptation des comptes 2016

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité.

5.4 Cotisations et budget 2016

M. G. Aeschlimann présente le budget 2017 qui prévoit un déficit de Frs 2'366.00.

Le budget 2017 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

6. Élections et nominations:

6.1 Élection des membres du comité

Le président informe des démissions de MM. Francis Ballet et Cédric Guillod (domaines en reconversion bio). Ils fonctionnent encore au comité 2017 afin d'assurer la transition et de trouver leurs successeurs qui seront proposés à l'assemblée générale 2018.

Le comité est approuvé par acclamations et est composé des personnes suivantes: MM. Boris Keller, Olivier Brunner, Claude Auberson, Gilles Pierrehumbert, Fredy Marolf, ainsi que MM. Francis Ballet et Cédric Guillod encore en 2017.

Invités permanents: MM. Sébastien Cartillier et Gilles Aeschlimann.

6.2 Élection des membres de la commission de recours

La commission de recours est approuvée par acclamations et est constituée des personnes suivantes: MM. Boris Keller, Francis Ballet, Roland Muster et Alexis Breguet (suppléant).

Invités permanents: MM. Sébastien Cartillier et Gilles Aeschlimann.

6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant

MM. Tristan Buehler et Alexandre Dubois sont titulaires pour la vérification des comptes 2017.

M. Jean-Claude Angelrath est nommé vérificateur-suppléant.

6.4 Nomination des délégués à l'AG de Vitiswiss

Le président demande 4 délégués pour participer à l'assemblée générale de Vitiswiss qui se tiendra le 5 avril 2017 à Osterfingen dans le canton de Schaffhouse.

Les 4 délégués sont MM. Alain Gerber, Francis Ballet, Gilles Pierrehumbert et Ruedi Jucker.

7. Rapport ANAPI

Le rapport de l'ANAPI se compose des points suivants:

Contrôles 2016 : M. G. Aeschlimann présente les duos des contrôleurs et les remercie du travail fourni ainsi que de leur collaboration. Il détaille le nombre d'exploitations contrôlées par canton (NE 24, FR 9, VD 1, BE 1), soit 35 au total (33%).

Commission de contrôles 2016 : Il y a eu 3 cas de non-conformités PER (NE 2 + BE/FR/VD 1) et 2 renoncements PER (NE 1 + BE/FR/VD 1).

Certificats 2016 : Sur les 35 contrôles PER en 2016, 13 étaient inscrits pour le certificat Vitiswiss. Lors des contrôles 5 ont renoncé au certificat. À fin 2016, 18 ont reçu le certificat viticole et 6 ont reçu le certificat cave.

Accréditation : Le gérant informe que l'ANAPI est en accréditation individuelle depuis le 1^{er} août 2016. Dernier audit de la gérance le 30 novembre par la responsable qualité de la FOCAA, suite à cela, quelques petites actions correctives ont été effectuées au niveau de la gérance et du secrétariat. Un audit terrain et gérance sera prévu par le SAS en été 2017.

Calendrier et échéancier 2017 : Le gérant présente le calendrier 2017 et la liste des formations reconnues pour l'obtention du certificat Vitiswiss.

8. Actualités PI et phyto

9. Informations Projets Qualité du Paysage par Aloïs Cachelin (CNAV)

Les exposés détaillés concernant les points 8 et 9 ci-dessus sont mis en ligne sur le site de la CNAV, onglet PI-3-Lacs.

10. Divers

Le président clôt l'assemblée aux environs du 18h00

Secrétariat de l'Association PI région 3 Lacs
G. Aeschlimann